

**Diagnostic des sols sur les lieux  
accueillant des enfants et adolescents**

**Déploiement national**

**Ecole Maternelle Louise Michel  
Orléans (45)**

**Rapport Technique de Phase 2 (RT2)**

N° 0450714G\_RT2

## **Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents**

### **Déploiement national**

**Ecole Maternelle Louise Michel  
Orléans (45)**

### **Rapport Technique de Phase 2 (RT2)**

N° 0450714G\_RT2

## **URS FRANCE**

	<b>Nom / Visa</b>	<b>Fonction</b>
<b>Rédacteur</b>	Bérengère Gaubert	Ingénieur d'études
<b>Vérificateur</b>	Ophélie Encelle	Ingénieur d'études
<b>Approbateur</b>	Richard Sumner	Directeur de projet

Référence document URS n° PAR-RAP-11-07690-C

## **SYNTHESE**

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2<sup>ème</sup> Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS*<sup>1</sup>. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

### **Description de l'établissement scolaire, résultats de l'étude historique et documentaire**

L'école maternelle publique Louise Michel (ETS n° 0450714G) est située au 106 ter, rue du Faubourg Saint Jean à Orléans dans le département du Loiret (45). Elle accueille 72 enfants âgés de 2 ½ à 6 ½ ans, ainsi que du personnel adulte. Elle se compose d'un bâtiment de plain-pied en bon état et d'une cour de récréation refaite à neuf en 2008. Les quelques surfaces végétalisées présentes au droit de l'ETS sont entourées de barrières d'environ 70 cm de hauteur et ne sont donc pas accessibles aux enfants.

L'étude historique et documentaire (phase 1 du diagnostic) a montré que le site *BASIAS* Adam (CEN4500828) ayant motivé la démarche se situait dans les faits à environ 170 m du bâtiment de l'ETS et n'avait pas eu d'influence sur la qualité des sols au droit de l'ETS. En revanche, elle a mis en évidence la proximité de l'ETS avec un site militaire, et a conclu à des potentialités d'exposition par inhalation de substances volatiles dans l'air intérieur des bâtiments.

Le réseau d'alimentation en eau potable de l'ETS ne traverse pas le site militaire ou les sites *BASIAS* repérés au cours de l'étude. Ainsi, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations n'a pas été retenue.

### **Résultats des investigations**

Les investigations de phase 2 ont été menées sur l'air sous dalle : un échantillon a été prélevé au droit du dortoir et un échantillon a été prélevé au droit de la salle de classe située au nord de l'ETS.

Les substances recherchées dans les milieux investigués sont celles susceptibles d'être présentes en lien avec les anciennes activités des sites à proximité de l'ETS.

Les résultats ont été interprétés conformément au guide de gestion des résultats des diagnostics réalisés dans les lieux accueillant des enfants et adolescents (BRGM, ADEME, INERIS, InVS) de novembre 2010 et à la note ministérielle du

---

<sup>1</sup> *BASIAS* : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents - Phase 2  
Ecole Maternelle Louise Michel \_ Centre\_ Loiret (45) \_ Orléans  
Rapport technique de phase 2 (RT2) N° 0450714G\_RT2*

8 février 2007 définissant le cadre général de la politique nationale en matière de gestion des sites et sols pollués.

Ces investigations ont mis en évidence la présence localisée de substances en lien avec les anciennes activités dans l'air sous les dalles du dortoir et de la salle de classe au nord de l'ETS. Les concentrations mesurées sont inférieures aux bornes basses des intervalles de gestion définis dans le guide de gestion des résultats des diagnostics.

Ainsi, dans l'état des connaissances du moment, l'état des milieux est donc compatible avec l'usage actuel de l'ETS et ce même dans l'hypothèse d'une dégradation de la dalle des bâtiments de l'ETS.

Sur la base de ces éléments, il est proposé de classer l'école **maternelle Louise Michel (ETS n° 0450714G) en catégorie A : « les sols de l'établissement ne posent pas de problème. »**

**Cet avis concerne la configuration actuelle de l'ETS et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».**